

n° 13  
du 29 mars 2013  
94ème année  
2,94 euros  
[www.agriculteur-aisne.com](http://www.agriculteur-aisne.com)



## L'essentiel de la semaine

■ **Technique**  
Journée technique au lycée Robert Schuman de Chauny : semis direct et techniques culturales sans labour. **p.3**

■ **Technique**  
Le robot de traite : une façon différente de gérer son élevage. **p.4**

■ **Vie syndicale**  
Remise de médaille de Chevalier du Mérite agricole à Françoise Minette. **p.6**

■ **PAC**  
Face à la PAC, l'Union des syndicats agricoles de l'Aisne épouse ses adhérents. **p.8**

■ **Lin**  
Maîtriser le peuplement dès le semis. **p.24**

■ **Technique culturelle**  
Les Chambres d'agriculture de Picardie continuent au travers du groupe régional d'expérimentation, les essais sur les couverts végétaux en interculture. **p.24**

■ **Agronomie**  
Le bulletin de santé du végétal. **p.25**

■ **Technique culturelle**  
Méligethes du colza : nouveautés dans la lutte insecticide. **p.26**



## Vie syndicale

### Assemblée générale de la Commission des agricultrices

Le gaspillage alimentaire est un problème de comportement : chacun doit devenir un consom'acteur. **p.7**

## Vie syndicale

# Michel Lapointe, nouveau président de la FRSEA de Picardie



Michel Lapointe a été élu président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles à l'unanimité. Il succède à Christophe Buisset. **p.9**

## Elevage



### Télédéclaration du dossier prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes

Le service de télédéclaration des aides PAC [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr) est ouvert depuis le 1er mars jusqu'au 15 mai 2013 minuit (date limite de dépôt). **p.23**

## Céréales

### L'exportation à l'épreuve des réalités

La France voit ses volumes exportés varier énormément d'une campagne à l'autre. **p.11**

**Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne** 90 ans d'écoute et d'accompagnement des agriculteurs, viticulteurs de l'Aisne

## UNE AMBITION POUR L'AGRICULTURE DE L'AISNE

Notre métier c'est aussi vous conseiller dans les domaines réglementaires juridiques - fiscaux - environnementaux - sociaux...

Vous vous posez une question : appelez-nous au 03.23.22.50.50.